

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	15.06.2026	Folio n°	
	Délibération	2026-149		
	Nature	1.1		
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE				

Syndicat Mixte
Normand'Innov

Siège Social

Flers Agglo
41 Rue de la Boule – CS 149 - 61103 FLERS CEDEX
Tel : 02.33.98.44.55 – Fax : 02.33.64.38.66

SEANCE N° 24 DU 15.06.2026
20 questions numérotées 2026-137 à 2026-156

DELIBERATION

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS LANCEMENT DE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ PUBLIC

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Syndical, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni dans les locaux du Centre d'Essais Dynamiques 2 – Zone de Normand'Innov – 61100 CALIGNY, sous la présidence de Sophie GAUGAIN - Présidente du Syndicat Mixte, sauf pour les questions n° 2026-142 et n° 2026-143, présidées par Laurent BEAUVAIS.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Conseillers titulaires : Catherine MEUNIER (RN) – Julie BARENTON-GUILLAS (RN) – Laurent BEAUVAIS (RN) – Jérôme NURY (CD) – Alain LANGE (CD) – Lori HELLOCO (CD) – Jérémie PREVOST (FA) – Jacques FORTIS (FA) – Gilles RABACHE (FA)

Conseillers suppléants : Bertrand DENIAUD (RN) – Aristide OLIVIER (RN) – Thierry LIGER (RN) – Jean DELALANDRE (RN) – Sylvie THIEULENT (CD) – Marie-Françoise FROUEL (CD) – José COLLADO (CD) – José COLLADO (FA) – Jean-François BRISSET (FA) – Tâm NGUYEN (FA)

Tous présents, à l'exception de :

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
/	/	/

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
/	/	/

Excusé : /

Absents : Alain LANGE et Lori HELLOCO (ensemble de la séance)

EFFECTIF En exercice : 10 Quorum : 6	Questions	Présents	Votants
	2026-137 à 2026-141	8	8
	2026-142 et 2026-143	7	7
	2026-144 à 2026-156	8	8

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Compte rendu affiché le :	Date d'affichage
09.06.2026	10 H 05	Jacques FORTIS	12 H 45	22.06.2026	24.06.2026

R A P P O R T

Présenté par
Sophie GAUGAIN
Présidente

Syndicat Mixte NORMAND'INNOV		N°	Date	Question	
CONSEIL SYNDICAL	Séance	24	15.06.2026	N° d'ordre	N° délibération
				13	2026-149

OBJET	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS – LANCEMENT DE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES – AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ PUBLIC
-------	--

BL/EA

Chers collègues,

Le marché actuel relatif à l'entretien des espaces verts arrivant à terme le 31 décembre 2026, il convient dès à présent de lancer une procédure en vue de l'attribution du nouveau marché public.

Conformément à l'article L2113-10 du Code de la Commande Publique, le marché fait l'objet d'un lot unique car son objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes.

En application des articles R.2162-1, R.2162-2, R.2162-4 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la Commande Publique, l'exécution des prestations aura lieu au fur et à mesure de la survenance des besoins et donnera lieu à l'émission de bons de commande.

La procédure donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande d'une durée d'un an reconductible trois fois, soit une durée maximale de quatre ans à compter de sa date de notification au titulaire.

La Ville de Flers, Flers Agglo et le Syndicat mixte Normand'Innov ayant des besoins similaires en matière d'entretien des espaces verts, la procédure sera menée dans le cadre d'un groupement de commandes constitué conformément aux articles L.2113-6 à L.2113-8 du Code de la commande publique, par délibération n°2026-17 en date du 12 mai 2026.

Compte tenu des besoins de chaque membre du groupement, les montants de l'accord cadre sont définis comme suit :

Collectivité	Montant annuel minimum	Montant annuel maximum en HT	Montant maximum sur 4 ans en HT
Ville de Flers	SANS	20 000 €	80 000 €
Flers Agglo	SANS	550 000 €	2 200 000 €
Syndicat Mixte Normand'Innov	SANS	225 000 €	900 000 €
Montant total de la procédure			3 180 000 €

Au regard de ces montants, il convient de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux articles L. 2124-1 à 2 et R. 2124-1 à 2 du Code de la Commande Publique.

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	15.06.2026	Folio n°	
	Délibération	2026-149		
	Nature	1.1		
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE				

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – CHARGER** Monsieur le Président de Flers Agglo, en tant que coordonnateur du groupement, ou son représentant de lancer l'appel d'offres.
- 2 – AUTORISER** Monsieur le Président de Flers Agglo, en tant que coordonnateur du groupement de commandes, ou son représentant à relancer une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable si la procédure d'appel d'offres est déclarée infructueuse pour l'une des causes mentionnées aux articles L2122-1 et R2122-2 du Code de la Commande Publique.
- 3 – AUTORISER** Monsieur Président de Flers Agglo, en tant que coordonnateur du groupement de commandes, ou son représentant à relancer une procédure avec négociation si la procédure d'appel d'offres est déclarée infructueuse pour l'une des causes mentionnées à l'article R2124-3-6° du Code susmentionné.
- 4 – AUTORISER** Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les marchés à intervenir avec les candidats retenus à l'issue de la procédure d'appel d'offres ou, le cas échéant, des procédures mentionnées aux points 2 et 3 ci-dessus, après attribution de la commission d'appel d'offres lorsqu'elle est compétente.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Présidente,

Sophie GAUGAIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-256104050-20260615-2026-149-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2026
Publication : 24/06/2026